



RÉUNION DE QUARTIER SECTEUR CHÊNE-MAILLARD Samedi 26 mai 2018

Compte-rendu

Cabinet du maire

Mme Audrey Beyrand
téléphone : 02 38 80 35 28
cabinet.maire@ville-saran.fr

Les élus présents :

- M. Mathieu Gallois, adjoint délégué à la Vie des quartiers, Citoyenneté et Démocratie
 - M. José Santiago, adjoint délégué aux Travaux et Environnement
 - M. Christian Fromentin, 1^{er} adjoint au maire délégué au Social
 - M. Fabrice Boisset, conseiller délégué au Scolaire
 - M. Yves Prévot, conseiller à l'environnement
 - Mme Françoise Diaz, adjointe aux Affaires Générales
 - Mme Savoy Evelyne, conseillère municipale
-
- Police Municipal M. Michaël Courcol,
 - Mme Audrey Beyrand, secrétariat des élus



Mathieu Gallois ouvre la séance.

Les élus se présentent.

◆ Mathieu Gallois fait un point sur la bataille menée par les citoyens, les élus contre la fermeture du bureau de poste des Aydes, après un bref rappel historique des événements, il rappelle que La Poste n'a pas tenu ses engagements et que la fermeture du bureau a de graves conséquences pour les usagers et les commerçants du faubourg Bannier. Les usagers sont obligés d'aller à la poste du bourg qui n'est pas adapté aux besoins (1 guichet et des amplitudes d'ouvertures pas assez longues).

Plusieurs riverains signalent qu'ils sont toujours rattachés au bureau de Poste des Aydes, et n'ont reçu aucun courrier leur annonçant la fermeture du bureau des Aydes.

Mathieu Gallois rappelle que la mobilisation va continuer sous une autre forme. Un courrier va être adressé à la Direction de la Poste.

◆ Mathieu Gallois annonce que la boîte à livre va être installée prochainement sur le site Jacques Brel, celle-ci est fabriquée en régie par les menuisiers. Il invite les habitants à venir y déposer des livres qu'ils ne veulent plus afin de l'enrichir.

◆ Christian Fromentin intervient au sujet d'Orléans Métropole, il rappelle que depuis le 1^{er} janvier la commune fait partie de cette intercommunité, malgré l'opposition de la municipalité et la votation citoyenne qui s'était prononcée contre. Il explique le fonctionnement de la métropole avec la formation des différents pôles : Saran faisant partie du Pôle nord avec Fleury et Chanteau. Plusieurs compétences ont été transférées (voirie, eau) ainsi que les financements. A ce jour

aucune étude n'a été faite et les travaux prévus n'ont pas été réalisés, alors que les financements ont été versés. Christian Fromentin dit que les dossiers n'évoluent pas et qu'il ne se passe rien.



la Parole est donnée aux habitants :

◆ Un riverain signale que des quads et autres deux roues utilisent la plaine des Champs Gareaux comme terrain de jeux et labourent les pelouses.

Les élus répondent qu'ils vont prévenir la Police Municipale pour qu'elle intervienne

◆ Allée des Champs Gareaux, plusieurs riverains demandent s'ils peuvent tailler les haies ou si elles vont être supprimées, car elles sont très hautes ?

José Santiago et Christian Fromentin proposent de rencontrer les riverains et de prendre une décision collective qui satisfasse tout le monde, car les habitants ne sont pas d'accords entre eux.

◆ Les habitants demandent que les espaces verts entretiennent plus régulièrement les espaces les trottoirs, ainsi que les venelles.

Les élus vont transmettre la demande au service technique.

réponse du service : demande transmise à l'équipe en charge de l'entretien du secteur.

◆ Plusieurs riverains demandent que des sacs plastiques soient remis dans les toutounets sur tout le quartier.

réponse du service : demande transmise à l'équipe en charge de l'entretien du secteur.

◆ Un habitant signale un dysfonctionnement de l'éclairage rue de la Tuilerie

Les services ont transmis ce problème à Orléans Métropole.

◆ Plusieurs riverains signalent une zone inondée rue de la Tuilerie au niveau du camp militaire :

José Santiago répond que le problème est connu des services et qu'il va être traité.

Les services techniques ont transmis la demande à Orléans Métropole

◆ Une habitante demande que le bassin de rétention, situé au tennis de la forêt soit mis en sécurité car des enfants viennent jouer autour.

José Santiago répond que ce bassin était utilisé par les pompiers en cas d'incendie et qu'il devrait être supprimé.

◆ Plusieurs riverains signalent des problèmes d'eau sur le réseau, rue du Chêne Maillard, rue Debacq,

Christian Fromentin et José Santiago répondent que le problème vient de l'installation du système de filtrage, qu'une action en justice est menée à l'encontre de la société. Ils expliquent que des contrôles sont réalisés régulièrement par l'ARS et que l'eau est potable. Ils invitent à signaler tous problèmes à la mairie et à Orléans Métropole.

◆ Allée de l'Hôpiteau, un habitant demande que le service Espaces Verts bouche les trous suite à l'abattage des arbres.

Les élus vont transmettre la demande au service concerné.
Le service va voir sur place les travaux à réaliser.

◆ Rue de la Tuilerie, les riverains souhaitent que des panneaux de limitations de vitesse à 50 soient remis.

Les élus sont favorables à l'installation de panneaux 50km/h et vont transmettre la demande au service du département.

Michaël Courcol rappelle que la rue de la Tuilerie est limitée à 50km



◆ Rue du Chêne Maillard : les habitants demandent que des aménagements soient étudiés pour réduire la circulation.

Les élus répondent que d'après les relevés de contrôle de vitesse il n'y a pas de grandes infractions, mais la police municipale restera vigilante

◆ Rue de Montaran, au niveau du passage à niveau les administrés demandent qu'un aménagement soit réalisé pour réduire la vitesse.

José Santiago propose de voir sur place avec le service et les riverains quel aménagement serait réalisable et transmettra à Orléans Métropole.

◆ Allée de l'Hôpiteau, un administré demande que la priorité à droite soit matérialisée par un panneau.

Les élus soulignent que la demande a déjà été faite.
Il est rappelé que la priorité à droite s'applique sans nécessité d'installer des panneaux spécifiques.

◆ Allée de l'Hôpiteau un riverain déclare que plusieurs voitures sont stationnées à l'entrée de la rue et gênent la visibilité.

La Police Municipale est intervenue le problème semble résolu.

◆ Les administrés souhaitent savoir quand ils pourront avoir la fibre et certains habitants se plaignent de la mauvaise réception.

Les élus répondent que l'installation de la fibre sur la commune est faite par SFR et qu'en raison de problèmes techniques, le planning des travaux n'est pas respecté il est donc difficile de donner une date d'installation.

◆ Plusieurs administrés demandent qu'un rappel de la loi concernant les nuisances sonores, soit publié dans le Repères, car beaucoup ne respectent pas les horaires et utilisent des outils à n'importe quelle heure.

Les élus informent qu'une campagne contre les incivilités est menée sur le site de la ville et sur la page Facebook <https://fr-fr.facebook.com/villesaran/> Néanmoins la demande va être transmise au service concerné.

◆ Plusieurs riverains souhaitent savoir si des médecins vont s'installer au cabinet du Chêne Maillard et plus largement sur la ville ?

Christian Fromentin dit qu'une ostéopathe va s'installer au cabinet rue Marcel Paul, il explique que la mairie recherche activement des médecins, des annonces sont parues dans les journaux spécialisés, et sur le site de la ville. Plusieurs contacts ont été pris avec des médecins mais rien n'a été encore concrétisé. Il explique également qu'il y a une concurrence entre les communes, certaines municipalités et intercommunalités offrent de grosses sommes d'argent, pour l'installation de médecins. Il dit également que la transformation du Centre Hospitalier Régional en Centre Hospitalier Universitaire pourrait être une solution car beaucoup d'étudiants en médecine s'installent sur leur lieu d'étude.

◆ Plusieurs riverains s'interrogent sur le devenir des commerces du Chêne Maillard, suite à la fermeture du bureau de tabac.

Les élus disent que le bureau de tabac est en redressement judiciaire, ils rappellent que la mairie est propriétaire des locaux et qu'ils vont être vigilants sur l'installation du futur commerce.

◆ Un riverain demande s'il peut s'opposer à l'installation du compteur linky.

Mathieu Gallois dit que le moratoire voté au Conseil municipal du 27 janvier 2017 est toujours d'actualité, il explique que toutes les actions en justices menées par les mairies, contre l'installation des compteurs ont toute été déboutées. Ils invitent les administrés à contacter des associations comme « Que Choisir ou Stop Linky » pour tenter des actions collectives.

Christian Fromentin explique que ces nouveaux compteurs permettent de faire des relevés à distance entraînant des suppressions de postes et de collecter des données sur le mode de vie des abonnés pour ensuite les revendre à d'autres sociétés dans un but commercial.

◆ Plusieurs riverains demandent pourquoi certains espaces verts sont entretenus et d'autres pas.

José Santiago explique que certains espaces appartiennent à la commune et d'autres à Orléans Métropole et qu'ils sont entretenus suivant un planning différent. Il explique également que certains espaces sont volontairement entretenus plus tardivement pour favoriser la biodiversité.

Mathieu Gallois présente l'inventaire de la biodiversité initié par la mairie et invite les habitants à y participer.

◆ Une habitante demande ce qui va être fait en matière de PLU

Christian Fromentin répond que le PLU de la ville va être révisé et qu'au niveau d'Orléans Métropole un Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM) est en projet, mais qu'il est très difficile d'uniformiser les 22 communes car chaque ville a ses propres règles et des contraintes spécifiques. Il rappelle que les permis de construire sont délivrés par les mairies et qu'il y a des règles à respecter en matière d'environnement .



En cas d'urgence, vous pouvez contacter l'astreinte de la mairie 24h/24 et 7J/7 au 02 38 80 34 00

Le secrétariat des élus reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.